

CHRONIQUE LOCALE.

L'événement du mois, pour les Lyonnais qui s'intéressent à la transformation et à l'embellissement de notre ville, est le rapport présenté au Conseil municipal de Lyon, par M. le Sénateur. Tous les yeux ont suivi avec une curieuse attention le développement de ce tableau qui nous montrait, un à un, tous les travaux opérés depuis quelques années, ceux qui se font, ceux qui se préparent, travaux sans précédents, dans les annales de notre cité et, à part ceux de Paris et de Marseille, sans équivalents dans les autres villes de l'Empire.

Ce rapport est l'histoire de notre ville pendant les cinq dernières années. Au récit de ces merveilles, l'esprit préoccupé songeait à l'effrayante dépense qu'elles ont dû occasionner, aussi a-t-on lu avec un vif soulagement les lignes suivantes :

« Chaque année, a dit M. le Sénateur, les ressources de l'exercice ont fourni les moyens de payer les dépenses échéant de ce même exercice, sans qu'il y ait eu besoin d'ajourner jamais le paiement d'aucune.

Un seul rapprochement vous en donnera la preuve.

D'après les budgets des cinq exercices, à partir de 1853, en y comprenant celui de 1857, bien qu'il ne soit pas encore terminé, l'ensemble des recettes ordinaires s'est élevé, pour les cinq exercices, au total de 28,360,012 f., et

L'ensemble des dépenses ordinaires a été pour la même période, de	20,807,718
---	------------

De là résulte un excédant des recettes sur les dépenses de	7,552,294
--	-----------

Dans le même temps, la ville a réalisé, en recettes extraordinaires, un capital de	16,637,321
--	------------

Ce qui joint à l'excédant des recettes ordinaires, que nous savons être de	7,552,294
--	-----------

A formé un capital de dont la ville a pu disposer pour faire face aux frais de ses nouvelles entreprises.	24,209,685
---	------------

Or, les dépenses extraordinaires de toute nature, ayant été de	23,640,267
--	------------

Les recettes ont donc excédé les dépenses de	569,418
--	---------

— Le rapport de M. Brolemann, vice-président du Conseil municipal, sur le budget de 1858, a initié le public à ces mystères financiers d'un si grand intérêt pour tous, et a calmé plus d'une inquiétude.

Le budget de 1858 se résume, aux termes de ce rapport, par les chiffres suivants :

En recettes ordinaires	6,733,609 fr. 43 c.
----------------------------------	---------------------